



MAIRIE DE CHATELNEUF

580 rue Principale 39300 Châtelneuf

Tél : 03.84.51.61.97

@ : mairie@chatelneuf-jura.fr

Compte rendu de la séance du 23/02/23

Salle de la Mairie

580 rue Principale

Sont présents : Bruno RAGOT (Maire), Stéphane VANNOZ (1^{er} Adjoint), Jacques GIRARDOT (2^{ème} Adjoint) :
Madame la conseillère : Colette HUMBERT et Catherine POINOT, Messieurs les conseillers : Pascal FOMINE

Sont absents : Madame Juline DOUCEY et Messieurs : Benjamin MITTAY, David SEILLER, Guillaume BLONDEAU, Romain VIENOT.

Secrétaire de séance : Stéphane VANNOZ

ORDRE DU JOUR

1° Approbation des comptes rendus :

Les compte rendus des séances du 05/12/2022, 19/12/2022 et 12/01/2023 sont adoptés à l'unanimité

2° Comptes rendus de réunions et commissions

a) Fougemaille : Réunion des communes Châtelneuf et le Vaudioux.

Châtelneuf informe avoir signé une convention d'aide à la maîtrise d'ouvrage avec le BRGM pour démarrer l'étude de réhabilitation.

En accord avec les représentants de la commune du Vaudioux, une journée de nettoyage du site (bief du Faucon) se réalisera le 1^{er} avril 2023. La communication de l'évènement se fera par mails, affiches et bulletin municipal.

AGATHE PAYSAGE et le SICTOM seront informés.

b) ATLAS DES PAYSAGE :

La direction départementale des territoires (DDT), en partenariat avec le conseil départemental et le conseil d'architecture d'urbanisme et d'environnement (CAUE) a lancé en 2021 la révision de l'Atlas des Paysages du Jura avec la volonté de produire un outil grand public.

La restitution de cette révision fut l'occasion de présenter les trois grandes parties du document, à savoir : Le diagnostic des paysages, les dynamiques et enjeux qui marquent le territoire et les actions et recommandations paysagères proposées consultables sur : <http://atlas-paysages.jura.developpement-durable.gouv.fr/>

c) SIVOS DU PLATEAU :

Il s'agissait pour le comité syndical du vote du budget après avoir approuvé les comptes de gestion et administratifs.

A noter l'augmentation, prise en délibération, de la participation des communes. Le montant prévisionnel des dépenses de fonctionnement étant de 113 500 € appel une participation communale de : 1700 € par élève scolarisé.

Une rencontre avec le vice-président (M. Gérard Authier) de la comcom. en charge des groupes scolaires sera programmée.

Commission BOIS :

Une rétrospective prévisions / réalisés 2022 met en évidence une nette augmentation des recettes envisagées

Le bilan prévisionnel 2023 s'établit comme suit : Dépenses 31 763€, Recettes 70 790€ soit un solde de : 39 027€.

Le programme de travaux prévus sera présenté pour validation en CM ainsi que les devis d'assistance pour les bois façonnés feuillus et résineux. (Accord à l'unanimité).

L'entreprise, CAPELLI ELIO BUCHERONNAGE est retenue comme prestataire pour l'exploitation forestière. M. Noël pour le façonnage des stères de bois de chauffage.

Commission urbanisme :

Point sur les CU (certificats d'urbanisme), demandes d'achats et ventes de terrains

Parcelle B870 (le Bugenet) : Demande d'achat M. Alexandre Tolle : le dossier est à nouveau présenté auprès de Me la sous-préfète d'arrondissement.

Parcelle A692 (les Bois de Banc) : Demande d'achat de terrain de M. Corantin Blondeau. Un CU à été déposé auprès de la DDT.

Parcelle AB39 (les Clos) : CU demandé par M. Bockenmeyer D. La commune s'est positionné comme acheteur en cas de cession.

Parcelle B879 (chez Labourier) : La commune renouvelle sa demande de CU.

Parcelle AA18 (route de Mt/Monnet) appartenant à Me Calvayrac F. la commune est en attente d'une proposition pour son achat.

Réévaluation, et dénomination de la voirie communale classée comme appartenant au domaine public de la commune : (domaine public 14400 ml). Il sera demandé l'intervention du cabinet Colin (géomètre) pour identifier de façon cadastrale ces nouvelles affectations.

Demande de Dominique RAGOT pour l'achat de la parcelle (chemin) 291-287. Accord de principe du conseil municipal après classement dans le domaine public et, soumis cependant aux closes de droit de passage pour l'exploitation forestière des parcelles en amont, et la circulation des randonneurs.

Chemin de desserte de la Fougemaille : La procédure de bornage amiable n'est pas encore achevée. Il est possible qu'une procédure de bornage judiciaire soit engagée afin d'officialiser définitivement les limites de ce chemin.

3° Question diverses :

- Cimetière : il reste 6 tombes pour lesquelles les concessions ne sont pas encore prises.
- ENEDIS : Suite aux avaries dernières, un courrier de dédommagement aurait été envoyé à chacun des consommateurs.
- Prochaines réunions : Généalogie (P. Fomine) le 25/02 Syamour

Conférence des maires (comcom) le 08/03
Les milieux humides (conference) Syamour le 09/03
Vote du Budget le 23/03.

Séance levée le 23/02/2023 à 21 h 00

Le Maire :
Bruno RAGOT

